

A Rome, la permanence de la FAO est assurée par cinq divisions techniques: agriculture, pêches, forêts, nutrition et économie. Cinq grandes régions relèvent chacune d'un bureau régional. Celui de l'Amérique latine, situé à Santiago (Chili), dessert l'Amérique centrale et du Sud. Le bureau de l'Extrême-Orient est situé à Bangkok; celui du Proche-Orient, au Caire; celui de l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), à Washington. Une cinquième région pour le continent africain, avec bureau à Accra (Ghana) a été établie en 1958. La FAO compte aussi un nombre de comités formés de spécialistes des pays membres intéressés à certains problèmes (Commission des produits, Comité de l'utilisation des ressources en terres et en eaux, Commission européenne des forêts, Comité pour la lutte contre le criquet pèlerin, Conseils des pêches, et Commission internationale du riz). Parfois, des groupes de travail sont constitués pour aviser de des problèmes urgents.

Le budget actuel de la FAO se monte à quelque \$16,500,000, dont environ six millions proviennent du fonds d'assistance technique des Nations Unies. Le personnel (1,750 fonctionnaires) comprend quelque 800 spécialistes, dont 475 affectés à des travaux sur place dans plus de 50 pays et territoires et dans les bureaux régionaux et sous-régionaux.

**Travaux techniques.**—La FAO est un organe de collaboration dans la lutte contre les insectes et la maladie. Dans le Proche et le Moyen-Orient, elle coordonne les mesures internationales de lutte contre le criquet pèlerin. La Commission européenne de la lutte contre la fièvre aphteuse, formée en 1952 sous l'égide de la FAO, cherche à éliminer complètement cette maladie. La mise en valeur des bassins hydrographiques intéressant plusieurs pays est un autre domaine qui appelle une plus forte mesure de coopération internationale. De concert avec d'autres organismes des Nations Unies et à la demande des gouvernements du Vietnam, du Cambodge, du Laos et du Thaïland, la FAO étudie la question de la mise en valeur des terres et des eaux de la vallée du Mékong.

L'action directe de la FAO consiste surtout en assistance technique au moyen de spécialistes et d'œuvres de formation. Une caisse des Nations Unies reçoit des gouvernements des fonds pour l'assistance technique qu'elle partage entre la FAO et d'autres institutions spécialisées. Des bourses assurent la formation de fonctionnaires et spécialistes des pays sous-développés pour leur permettre de prendre une plus grande part de responsabilité dans leurs propres programmes. Au-delà de 1,400 bourses ont été accordées depuis 1951 et près de 3,000 personnes ont reçu un enseignement spécialisé dans des centres régionaux.

**Revue de la situation des produits.**—Le travail de la Conférence, du Conseil et de la Commission des produits dans le domaine des produits peut se résumer ainsi: 1° revue périodique de la conjoncture; 2° discussion de problèmes, échange d'opinions et étude des politiques nationales; 3° création de groupes d'étude pour certains produits; 4° étude des mesures proposées et recommandations; 5° publication de rapports sur les programmes et les événements concernant les produits; 6° collaboration, avec les organismes internationaux intéressés, à l'examen et à la rédaction de rapports sur la conjoncture et à l'étude de programmes d'action.

La Sous-commission de l'écoulement des excédents (établie à Washington) fait une œuvre importante dans le domaine des excédents. Elle étudie les moyens d'utiliser les excédents pour établir des réserves vivrières nationales et pour financer l'évolution économique des pays sous-développés. Certains aspects du problème des excédents intéressent aussi d'autres groupes de travail de la FAO, tels le groupe des céréales qui étudie le déséquilibre actuel entre le blé et les céréales secondaires, et les groupes du riz, du copra, du cacao et des produits laitiers.

**Le Canada et la FAO.**—La participation du Canada à la FAO remonte à la conférence de Hot-Springs, qui créa la Commission intérimaire de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies, présidée par un Canadien. La Commission organisa la première conférence de la FAO, tenue à Québec en octobre 1945. La même année, le Parlement canadien a passé une loi portant exécution de l'Accord entre le Canada et certaines autres nations et autorités en vue d'une Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations